

Benoît Cœuré est nommé président du Comité de la concurrence de l'OCDE

Publié le 23 octobre 2024

Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la concurrence, a été nommé le 21 octobre 2024 à la présidence du Comité de la concurrence de l'OCDE par les membres dudit Comité. Il exercera ses fonctions à partir du 1^{er} janvier 2025, pour un mandat d'un an renouvelable. Il succède à Frédéric Jenny, dont l'Autorité de la concurrence salue l'engagement constant au service de la politique de concurrence et son rôle déterminant dans le développement du Comité durant ces trente dernières années.

Dans le même temps, Natalie Harsdorf, directrice générale de l'autorité autrichienne, succédera à Alberto Heimler comme présidente du groupe de travail du Comité sur la concurrence et la régulation, tandis que Jonathan Kanter, Assistant Attorney General du département de la justice américain, est renouvelé dans son rôle de président du groupe de travail du Comité sur la coopération et l'application de la loi.

Durant son mandat, Benoît Cœuré s'emploiera à mettre en œuvre le programme de travail du Comité, notamment sur les enjeux liés à la numérisation de l'économie, la transition écologique et l'articulation entre la politique de concurrence et la politique industrielle.

Dans un contexte d'évolution technologique rapide, de défis géopolitiques majeurs et de montée en puissance des enjeux de souveraineté et de résilience, Benoît Cœuré s'attachera à promouvoir les principes de la concurrence tout en favorisant la collaboration avec les autres organes de l'OCDE et les forums internationaux compétents.

Les missions du Comité de la concurrence de l'OCDE

Créé en 1961, le Comité de la concurrence de l'OCDE réunit les experts de concurrence de l'ensemble des pays membres et des pays partenaires de l'OCDE et a pour objectif principal la protection et la promotion de la concurrence en tant que principe organisateur des économies modernes. Le Comité vise notamment à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du droit de la concurrence, à promouvoir des réformes économiques pro-concurrentielles, à renforcer les synergies entre la politique de concurrence et les autres domaines d'intervention dans les travaux de l'OCDE, et à favoriser le dialogue et la coopération entre les autorités de concurrence des pays membres.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)